



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge***20148661***

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

02 DEC. 2020DU BRABANT WALLON
GreffeN° d'entreprise : **0462 958 531**

Nom

(en entier) : **PACT SOLUTIONS**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**Adresse complète du siège : **1420 Braine-l'Alleud, Chemin dit le Bois, 16****Objet de l'acte : Démission et nomination d'administrateurs**

- Il résulte des procès-verbaux du conseil d'administration du 30 avril 2017 et du 25 avril 2019 ce qui suit :

Le conseil d'administration prend acte de la démission en sa qualité d'administrateur de Madame Zoé ANCION.

Il nomme aux fonctions d'administrateur pour achever le mandat de Madame Zoé ANCION la BV SEMSO, numéro d'entreprise 0725.714.507, dont le représentant permanent sera Monsieur Antoine BOHYN.

Son mandat est rémunéré et viendra à échéance à l'assemblée générale ordinaire de mai 2022

- Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 19 mai 2020 ce qui suit :

L'assemblée prend acte de la démission en leur qualité d'administrateurs de la société anonyme PROTEUS, dont le représentant permanent est Monsieur Serge BOHYN et de Monsieur Antoine BOHYN.

Elle décide de nommer comme nouveaux administrateurs Monsieur Maxime BOHYN et Madame Régine HENRY de FRAHAN.

Leurs mandats sont rémunérés et viendront à échéance à l'assemblée générale ordinaire de mai 2022

David INDEKEU, Notaire.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 14/12/2020 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).